



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

**SÉANCE ORDINAIRE DU 24 JANVIER 2017
À 19 H 30**

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Période de questions des citoyens. (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

SÉANCE D'INFORMATION

3. **Séance d'information** - Informations sur les projets de règlements suivants :
 - A) Premier Projet de règlement RV-1441-052 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement de la zone I-2 472 à même une partie de la zone I-1 473 et par la modification des dispositions particulières à cette fin. (secteur des rues Alfred-Laliberté et La Fayette Est)

Période de questions;
 - B) Premier Projet de règlement RV-1441-053 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait à l'aménagement d'une terrasse dans la zone I-2 481. (secteur de la rue Doris-Lussier)

Période de questions
 - C) Projet de règlement RV-1447-014 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale en ce qui a trait à l'aménagement d'une terrasse dans la zone I-2 481. (Secteur de la rue Doris-Lussier)

Période de questions;

PROCÈS-VERBAUX

4. **Procès-verbaux – Séances du conseil** – Adopter les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du 6 décembre 2016.

RÈGLEMENTS

5. **Adoption de règlements** – Adopter les règlements suivants :
 - A) Règlement RV-1355-2-10 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie.
 - B) Règlement RV-1522-2 modifiant le Règlement RV-1522 sur la perception des taxes foncières municipales et autres compensations.
 - C) Projet de règlement RV-1447-015 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'ajout d'un matériau permis en complément à la maçonnerie.
6. **Procédures d'enregistrement** – Prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement du 10 janvier 2017 pour le Règlement RV-1605 abrogeant le Règlement RV-1531 décrétant des travaux de construction d'une fondeuse à neige pour l'aréna et son financement par emprunt.

AVIS DE MOTION

7. **Avis de motion** – Avis de motion pour l'adoption future des règlements suivants :
- A) Règlement RV-1497-1 modifiant le Règlement RV-1497 sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats, sur le contrôle et le suivi budgétaires.
- B) Règlement RV-1611 prévoyant la mise à jour de postes informatiques et de sites Web et son financement par emprunt.
- C) Règlement RV-1447-014 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale en ce qui a trait à l'aménagement d'une terrasse dans la zone I-2 481. (secteur de la rue Doris-Lussier)

ADMINISTRATION/FINANCES

8. **Dépôt de la liste des autorisations de dépenses - RV-1497** – Prendre acte du dépôt.
- A) Période du 24 novembre au 15 décembre 2016;
- B) Période du 16 décembre 2016 au 15 janvier 2017.
9. **Sommaire mensuel des déboursés** – Prendre acte du dépôt.
- A) Période du 16 novembre au 15 décembre 2016 montrant un total des activités de 4 896 517,63 \$;
- B) Période du 16 décembre 2016 au 15 janvier 2017 montrant un total des activités de 3 508 635,53 \$.
10. **Liste des certificats de paiement** – Acceptation de la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 10 janvier 2017, révisée le 11 janvier 2017 montrant un total de 218 166,27 \$ et en autoriser le paiement.
11. **Emprunt au fonds de roulement** - Autoriser la trésorière de la Ville à emprunter au fonds de roulement la somme maximale de 23 000 \$ pour le remplacement d'équipements d'activités sportives, projet 70 004.
12. **Émission de cartes de crédit – Modification de la résolution 96-05-306** – Modifier la résolution 96-05-306 pour ajouter la trésorière à la liste des détenteurs autorisés.

SOUSSIONS

13. **Soumissions – Service d'entretien préventif et correctif des systèmes mécaniques – Contrat 2016-1538** - Accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions et adjudication du contrat.
14. **Soumissions – Acquisition d'un système à identification par radiofréquence (RFID) à la bibliothèque municipale de Boisbriand – Contrat 2016-1541** - Accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions et adjudication du contrat.
15. **Soumissions – Travaux de conciergerie des locaux utilisés par la Ville à l'école des Grands-Chemins et de la caserne d'incendie – Contrat 2016-1542** - Accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions et adjudication du contrat.
- 16.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

17. **Programme de remboursement volontaire – Mandat au directeur général** - Désigner le directeur général ainsi que tout membre de son personnel ou procureur qu'il chargera de l'application de la Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics (RLRQ, chapitre R-2.2.0.0.3), comme représentant de la Ville dans l'application de cette loi et d'autoriser la signature de toute entente qu'il jugera utile à la divulgation de la preuve nécessaire à l'application de cette loi.
18. **Bornes de recharge pour véhicules électriques – Signature de l'amendement no 1 à l'entente de partenariat avec Hydro Québec** – Autoriser la signature.
19. **Vente à l'encan 2017** - Autoriser la tenue d'une vente à l'enchère publique des biens non réclamés en possession de la Ville ainsi que l'équipement dont elle désire se départir, le 13 mai 2017 et mandater un huissier pour agir comme commissaire priseur lors de la vente.
20. **Société canadienne de la Croix-Rouge – Division Québec – Signature d'une lettre d'entente pour les années 2017, 2018 et 2019** – Autoriser le renouvellement de l'entente, le paiement d'une contribution annuelle, désigner le directeur du Service de sécurité incendie comme représentant de la Ville et autoriser la signature.
21. **Prêt d'une salle de la Maison du citoyen et Place de la culture** – Autoriser le prêt gratuit de la Maison du citoyen et Place de la culture au Club de photo de Boisbriand au 20 au 24 avril 2017 pour la tenue de leur exposition annuelle.
22. **Festival « Un air d'ici et d'ailleurs »** -
 - A) **Autorisation – Vente et consommation de boissons alcoolisées et de denrées** – - Autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées au parc Claude-Jasmin, lors de la tenue du festival « Un air d'ici et d'ailleurs », du 3 au 6 juillet 2017 et autoriser le Service des loisirs à présenter une demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.
 - B) **Dérogation au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie** - Autoriser une dérogation aux dispositions réglementaires contenues au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie qui pourraient entraver la tenue de cette activité pourvu qu'elles ne constituent aucune nuisance à la paix et le bon ordre public.
23. **Fête nationale 2017** –
 - A) **Demande d'aide financière** – Autoriser madame Guylaine Vigneault, coordonnatrice loisirs - Section culture et bibliothèque, à présenter une demande d'assistance financière auprès de la Société nationale des québécoises et québécois des Laurentides pour l'organisation de la Fête nationale 2017.
 - B) **Consommation de boissons alcoolisées et vente de marchandise** - Autoriser le Service des loisirs de la Ville de Boisbriand à vendre de la marchandise et des boissons alcoolisées lors de la Fête nationale 2017 qui se tiendra au parc René-Lévesque, le 23 juin 2017 et obtenir tout permis nécessaire pour la vente et la consommation de boissons alcoolisées.
24. **Fête familiale du 14 août 2017** -
 - A) **Autorisation – Vente et consommation de boissons alcoolisées et de denrées** – - Autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées au parc Claude-Jasmin, lors de la tenue de la fête familiale du 14 août 2017 et autoriser le Service des loisirs à présenter une demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.
 - B) **Dérogation au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie** - Autoriser une dérogation aux dispositions réglementaires contenues au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie qui pourraient entraver la tenue de cette activité pourvu qu'elles ne constituent aucune nuisance à la paix et le bon ordre public.

25. **Déclaration des bibliothèques du Québec** – Adhérer à la Déclaration des bibliothèques du Québec élaborée et adoptée par la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises déposée à l'Assemblée nationale le 19 octobre 2016.
26. **Reconnaissance d'une bénévole aînée – Candidature** - Soumettre la candidature de madame Diane Turgeon, bénévole dans le secteur communautaire à titre de bénévole aînée soulignant son engagement dans sa communauté.
27. **Signalisation** – Interdire le passage de camions en direction est sur le chemin de la Côte Sud, à partir de l'intersection de la rue La Vérendrye à Boisbriand jusqu'à la limite de la ville de Sainte-Thérèse, modifier le Règlement RV-1525 en conséquence.

ORGANISMES

28. **Demandes de dons et/ou subventions** - Accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :
 - A) 150 \$ au Centre de formation des Nouvelles-Technologies pour la remise de bourses au Gala Méritas 2017;
 - B) 200 \$ à la maison d'accueil pour femmes, Le Mitan, pour l'année 2017;
 - C) 1 500 \$ à Chalet communautaire de l'Île-de-Mai inc. pour l'année 2016;
 - D) 1 000 \$ au Club d'athlétisme Corsaire-Chaparral pour l'année 2017.
29. **Adhésion – Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie pour l'année 2017** – Autoriser le renouvellement de l'adhésion au montant de 700 \$ plus taxes applicables pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.
30. **Politique de reconnaissance des organismes** – Modifier la Politique de reconnaissance des organismes relativement aux conditions pour la tenue de barrages routiers.

PLANIFICATION ET URBANISME

31. **Statistiques des permis de construction** – Accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de novembre 2016 montrant un total mensuel 798 334 \$ et du mois de décembre 2016 montrant un total mensuel de 2 987 439 \$ et un cumulatif de 54 683 516 \$.
32. **Demandes de certificat d'autorisation d'enseignes** –
 - A) Approbation – Kinova – 4333, boulevard de la Grande-Allée – Zone I-1 452;
 - B) Approbation – REEL COH INC. – 801, boulevard du Curé-Boivin – Zone I-2 143;
 - C) Approbation – Garage Mecauto – Atelier Service Xpert – 431, chemin de la Grande-Côte – Zone C-4 240;
 - D) Approbation – Dépanneur BONISOIR – 3100, chemin de la Rivière-Cachée – Zone C-2 430;
33. **Demande de permis** –
 - A) Approbation – Permis de rénovation et d'agrandissement – Aubainerie Boisbriand – 2300, boulevard du Faubourg – Zone C-3 403.
34. **Concepts architecturaux** –
 - A) Approbation – Agrandissement résidentiel – 78, chemin de l'Île-de-Mai – Zone R-1 205;
 - B) Approbation – Projet Carré Faubourg – Rue des Francs-Bourgeois – Zone R-3 407.

RESSOURCES HUMAINES

35. **Rapport mensuel d'embauches – RV-1497** - Accepter le rapport d'engagements temporaires de personnel syndiqué pour le mois de décembre 2016, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-1497.
36. **Engagement – Personnel syndiqué - SCFP** – Autoriser l'engagement du personnel syndiqué indiqué à la liste préparée par le Service des ressources humaines et de la paie, datée du 19 décembre 2016.
37. **Lettres d'ententes – Signature** –
 - A) Lettre d'entente no. 24 ayant trait au poste de technicienne en environnement, matières résiduelles – Prolongation;
 - B) Lettre d'entente no. 25 ayant trait aux besoins organisationnels du Service des travaux publics.
38. **Entente de règlement – Grief 2014-10 – Syndicat canadien de la fonction publique, Section locale 4238** – Autoriser la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer l'entente de règlement au bénéfice des personnes salariées temporaires.
39. Communications de la mairesse au public.
40. Communications des conseillers au public.
41. Période de questions (20 minutes) (items reliés aux sujets discutés à l'ordre du jour).
42. Levée de la séance.